



Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
3412-MB/SC

## **ARRÊTÉ N° 2024/2720**

### **Portant délégation de fonctions**

#### **Le Maire de Mulhouse**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32

Vu l'élection du Maire du 4 juillet 2020

Vu les délibérations du conseil municipal du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020, du 2 février 2023 puis du 7 novembre 2024 fixant le nombre d'Adjoints au Maire

Vu l'élection des Adjoints du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020, 2 février 2023 puis du 07 novembre 2024

#### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté n°2022/2145 du 5 décembre 2022 portant délégation de fonctions à Madame Corinne LOISEL est abrogé.

#### **Article 2**

**Madame Corinne LOISEL**, Conseillère Municipale, est déléguée à :

- la gestion des anniversaires des personnes âgées,
- au développement du sport féminin.

Par ailleurs, elle assiste les Adjoint (es) ayant reçu délégation de fonction pour traiter des questions relevant des solidarités, des séniors, et du sport.

#### **Article 3**

Madame Corinne LOISEL, est désignée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en cas d'absence ou d'empêchements des adjoints.

## **Article 4**

Les délégations visées aux articles 2 et 3 du présent arrêté sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

## **Article 5**

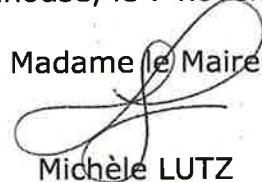
Elles prennent effet à ce jour pour la durée du mandat du Conseil Municipal, sauf révocation de ma part.

## **Article 6**

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Mulhouse, inséré au registre des arrêtés et ampliation sera notifiée :

- à Madame Corinne LOISEL,
- à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse,
- au Secrétariat Général pour inscription au registre des arrêtés.

Fait à Mulhouse, le 7 novembre 2024

Madame le Maire  
  
Michèle LUTZ

Spécimen de signature de Mme Corinne LOISEL :



Spécimen de paraphe de Mme Corinne LOISEL :



Copie par courriel :

- au service Accueil pour publication sous forme électronique sur le site internet de la Ville de Mulhouse,
- aux adjoint (es) intéressé (es),
- au service des affaires démographiques,
- au service contrôle et comptabilité centrale,
- au service ressources humaines,
- au service affaires juridiques,
- à la direction sport et jeunesse,
- à la direction population et solidarité,
- au Trésorier Principal de Mulhouse,
- au Procureur de la République près le Tribunal Judicaire de Mulhouse.